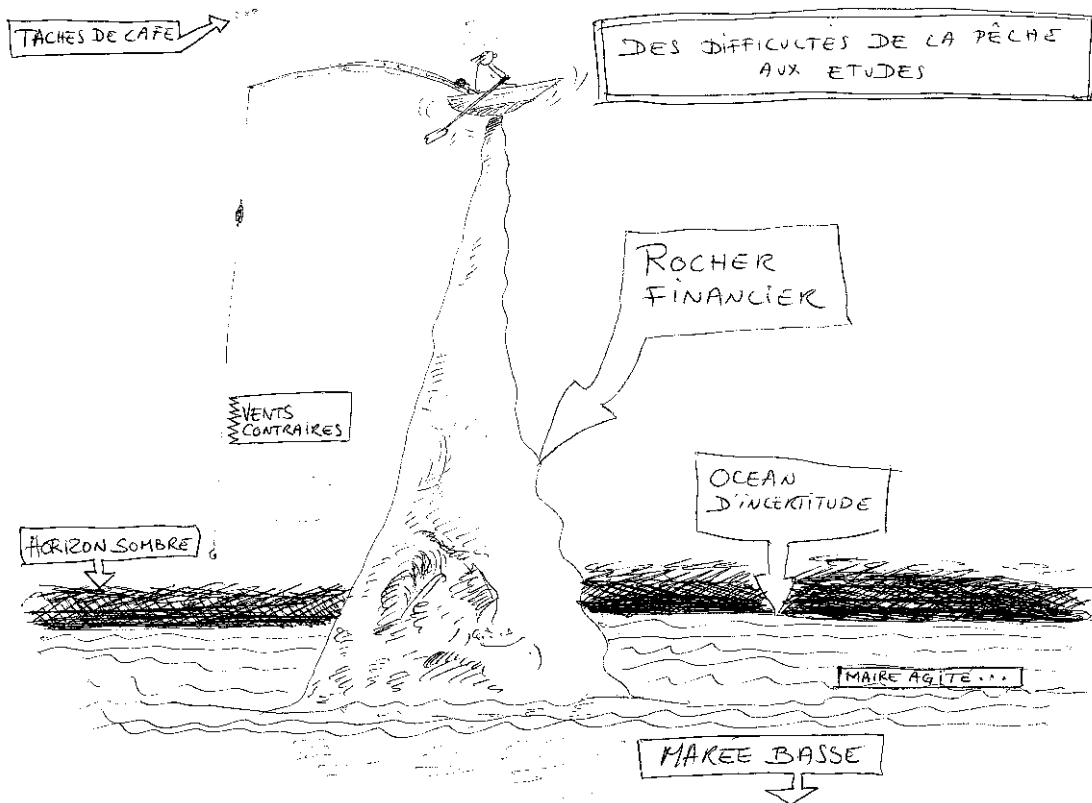


- EVOLUTION - CHANGEMENT - ADAPTATION -

1. Debout ou à quatre pattes, le développement conduit au SCOT et au PLU (schéma de cohérence territoriale et plan local d'urbanisme)



2. Rêveries graphiques d'une agence d'urbanisme en proie au doute
 Dans la corbeille à papier de l'agence d'urbanisme de Lyon

L'expertise des agences d'urbanisme au miroir de la recherche

Quelques initiatives de recherche et de réflexion récentes

**Maryvonne Prévot,
Pascale Simard**

En organisant, à Lille et à Aix-en-Provence, trois séminaires entre mars 2005 et février 2006¹ puis un colloque national les 8 et 9 février 2007², nous avons en quelque sorte répondu à une invitation. Celle lancée aux universitaires par François Delarue³ en introduction au travail de collecte de témoignages sur les agences d'urbanisme commandé et publié par le Centre de Documentation de l'Urbanisme (Ecrement, 2004, p. 7). Il suggérait de prendre appui sur ce premier matériau pour amorcer une recherche, à dimension historique, consacrée à l'organisation de l'ingénierie en matière d'observation, de planification et de développement des territoires. Nous avons envisagé ce premier colloque comme un « ballon d'essai » destiné à mesurer l'intérêt avéré et potentiel des chercheurs pour ces organismes déjà quadragénaires mais méconnus. L'intérêt suscité par ce colloque – tant auprès de certains directeurs d'agence⁴, que des doctorants et de jeunes chercheurs – lyonnais notamment⁵ – a par la suite convaincu l'agence d'urbanisme de Lyon d'organiser une matinée de restitution et de débat avec l'ensemble du personnel en poste, toutes générations, profils et postes confondus. La matinée s'est déroulée dans les locaux de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) à Vaux-en-Velin le 25 juin 2007.

Pascale Simard indique ainsi ce qui l'a incitée à proposer et organiser cette rencontre :

« Les observations et les travaux réalisés par les chercheurs constituent une lecture distanciée, une analyse extérieure et argumentée du rôle tenu par l'Agence à certains moments de son histoire. L'organisation d'une matinée de présentation et d'échange sur ces travaux procédait d'une double préoccupation.

– Donner à voir, aux salariés les plus anciens, une lecture extérieure de certaines situations qu'ils avaient eux-mêmes vécues, leur permettant ainsi de nuancer ou compléter les propos des chercheurs, tout en partageant leur expérience avec les salariés arrivés plus récemment.

– Constituer au sein de l'Agence – tous métiers et tous âges confondus – une vision partagée du rôle historique de l'Agence.

Ce deuxième point en particulier constitue un enjeu majeur pour l'Agence qui, depuis sa création, a été soumise à des remises en cause cycliques. Régulièrement, la question de son utilité, de son rôle dans le paysage institutionnel et professionnel local est posée, alors que dans le même temps la qualité de ses interventions et de ses travaux est généralement reconnue. Loin d'être l'expression d'un simple besoin de compréhension de la part de nouveaux partenaires associés ou d'élus fraîchement nommés, ce questionnement touche et mobilise chaque fois une grande partie des professionnels de l'Agence, comme si l'organisation était elle-

1. Séminaires organisés par Maryvonne Prévot. La première journée était consacrée à la première agence d'urbanisme de Lille (AUAM), celles de Dunkerque (AGUR) et de Maubeuge, la seconde à Bernard Ecrement, ancien dirigeant de l'agence de Rouen (SORETUR) et la troisième aux agences d'Aix-en-Provence (AUPA) et de Marseille (AGAM).

2. Maryvonne Prévot/IFRESI/CNRS/IAUL/Lille1. *Les agences d'urbanisme, outils et acteurs de l'aménagement en France : identités, pratiques, enjeux, mutations* (1967-2007). La publication des principales contributions est prévue, en 2008, dans un numéro spécial de la revue *Territoire en mouvement*, revue à comité de lecture des géographes des universités de Lille1, Picardie, Valenciennes, Littoral, Dijon et Louvain (Belgique) et publiée par l'UFR géographie et d'aménagement de Lille 1. Voir aussi Prévot (*et alii*) : « Les agences d'urbanisme. Plaidoyer pour une approche pluridisciplinaire et premiers résultats autour d'un nouvel objet », *Métropoles* (à paraître).

3. Alors directeur général de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (DGUHC).

4. Les agences de Martinique, Dunkerque, Lille, Saint-Omer, Maubeuge, IAURIF, Lyon, Rennes, Le Havre étaient représentées par des membres de leur direction. Quant au délégué général de la FNAU, Marcel Belliot, il assista à la première journée.

5. Par ordre alphabétique : Fatiha Belmessous, Taoufik Ben Mabrouk, Gilles Bentayou, Sébastien Gardon, Rachel Linossier, Marie-Clotilde Meillerand et Florence Menez.

Les Annales de la recherche urbaine n°104, 0180-930-X, 2006, pp.84-94
© MEEDDAT, PUCA

même porteuse d'un doute perpétuel sur son but et son positionnement.

Ces tensions, ressenties au sein de l'organisation et des individus qui la composent, peuvent sembler paradoxales, voire incompréhensibles, si elles sont interprétées au regard du contexte trop étroit du jeu des acteurs locaux. Dans toute situation cependant, il est difficile de s'engager pleinement dans l'action en tant qu'acteur concerné, et de prendre en même temps suffisamment de recul pour observer et analyser sa propre action au sein d'un système vaste et complexe.

La comparaison et la mise en perspective de l'évolution des Agences d'urbanisme au regard des mouvements locaux, nationaux et internationaux, est susceptible d'aider tous les professionnels de l'agence à contextualiser les remises en cause et les changements auxquels ils sont régulièrement confrontés dans un champ élargi de dynamiques et d'interrogations qui traversent l'ensemble de la profession, voire de la société.

Enfin, le regard de l'agence étant essentiellement tourné vers l'avenir et vers l'action, la principale motivation d'un échange au long court avec la communauté scientifique qui s'intéresse à l'histoire des agences, bien au-delà de la matinée du 25 juin, est d'inscrire la réflexion stratégique de l'agence dans une vision systémique et diachronique.

Au-delà des orientations annuelles fixées par ses partenaires associés, l'évolution de l'agence – ainsi que celle de ses partenaires eux-mêmes – est soumise à des courants de pensée et à des forces (institutionnelles, législatives, économiques, etc.) dont l'épicentre se trouve parfois très éloigné de son environnement quotidien.

L'objectif de notre collaboration avec les chercheurs consiste donc à mieux comprendre et analyser ces courants et ces forces, pour mieux anticiper et s'adapter, en privilégiant une approche prospective et pro-active à une approche réactive ».

Les agences sont donc depuis quarante ans le lieu de production d'une « expertise » urbaine locale, entendue comme aide à la décision politique et préalable à l'arbitrage des élus et des pouvoirs publics. Une connaissance experte au service de l'action. Entre usages politiques et sociaux et usages savants, les réemplois de cette expertise aussi bien dans le temps que dans l'espace posent donc la question de sa nécessaire contextualisation qu'une recherche à dimension historique peut s'employer à restituer. Les instances d'expertise – dont font partie les agences – n'ont pas de pouvoir de décision, ce qui en fait, *a priori*, des lieux de discussion d'une grande liberté où l'on peut saisir la confrontation entre les acteurs et les stratégies de déplacement des enjeux du politique vers le technique et inversement (Backouche, 2006). L'historicisation des pratiques d'expertises peut être l'occasion par ailleurs de remettre en cause des découpages chronologiques *a priori* fondés sur le plan législatif et politique. La recherche sur

les agences qui s'amorce doit s'efforcer de privilégier à la fois une approche concrète de l'expertise produite par les agences, ses procédures, ses acteurs et les devenir de son contenu mais aussi disjoindre les *pratiques d'expertises* – souvent très complexes à décortiquer – des *discours* afin de repérer les éventuels décalages entre l'intentionnalité affichée et les pratiques effectives de l'expertise ; la France étant un pays souvent pris – y compris depuis la décentralisation – entre « l'amour des grandes idées et la réalité des petits arrangements » (Rosanvallon, 2000).

Pour une généalogie de l'expertise des agences sur le temps long

Les enjeux et questionnements sous-tendant ces initiatives nous paraissent interroger le lien entre expertise et recherche, au cœur de ce numéro. Celui-ci vient s'ajouter à la profusion d'écrits et d'analyses à propos d'un mot passé dans le langage le plus courant, l'expertise, sans pour autant que la difficulté des sciences sociales à s'en emparer soit levée. Il vient aussi prolonger les travaux sur la recherche urbaine française depuis les années 1960 (Querrien, 1991 ; Offner, 1994, Milanovic, 2005, Claude, 2006) et son rapport à l'histoire qui ont mis en lumière la constitution d'institutions et de lieux hybrides – dont les agences d'urbanisme font partie – à l'interface entre les mondes scientifique, technique et politico-administratif.

Tous soulignent la nécessité d'observer et de questionner sur le temps long l'élaboration conjointe des savoirs « experts » (ceux des architectes, ingénieurs, urbanistes) et des savoirs « savants » (ceux produits par les sociologues, anthropologues, géographes, historiens, économistes). Les agences d'urbanisme constituent à cet égard un terrain d'observation potentiellement fécond. En effet : « L'agence d'urbanisme est avant tout le siège d'une activité : l'activité d'études urbaines qui a pour but de préparer les décisions des autorités compétentes en matière d'urbanisme » (Danan, 1976). En France, les agences d'urbanisme constituent un cas exceptionnel d'outil commun aux collectivités locales et à l'État. Nées dans la foulée de l'expérience du Schéma directeur de la Région Parisienne (le SDAURP, 1965), puis de la loi d'orientation foncière (LOF, 1967), les agences d'urbanisme ont un profil original : elles furent en général intercommunales⁶ même lorsque les institutions intercommunales n'existaient pas encore ; elles furent

6. Sur le plan « formel » au moins, dans le sens où elles ont eu (c'est le cas de l'agence du pays d'Aix (AUPA) qui resta longtemps une agence financée à 80% par la ville d'Aix-en-Provence, à laquelle ne s'adjoignaient que 4 petites communes limitrophes) et ont toujours parfois du mal à s'émanciper des logiques d'action municipalistes qui prédominent au niveau intercommunal.



Lyon, quartier de la Vilette, état du bâti analysé par l'agence d'urbanisme en 1977

aussi précisément les creusets d'une approche pluridisciplinaire⁷ des questions d'urbanisme et de planification alors que dominaient les démarches pilotées par des architectes-urbanistes, incarnant la figure de « l'homme de l'art » de l'urbanisme façonnée durant l'entre-deux-guerres. Par le caractère pluridisciplinaire des équipes mises en place localement, ont-elles cherché – et de quelles manières ? – à abolir la distinction entre savoirs experts et savoirs savants précédemment cités ? Les communications de Fatiha Belmessous⁸ et Gilles Bentayou⁹ ont mis en évidence que le champ des grands ensembles à la fin des années 1970 (à travers les dispositifs HVS puis DSQ/DSU), contemporain de la création des OPAH en quartiers anciens et de la redéfinition des études préparatoires aux opérations d'aménagement par la circulaire du 3 mars 1977, a été l'occasion pour l'agence d'urbanisme de Lyon d'apporter une connaissance qualitative, sociologique, éloignée des métiers « traditionnels » de la rédaction des documents d'urbanisme. La comparaison menée par Gilles Bentayou entre les études produites par l'Atelier d'urbanisme de Charles Delfante entre 1961 et 1977 et les études préalables et plans de référence réalisés par l'agence au début des années quatre-vingt est riche d'enseignement mêlant étroitement la forme et le fond. D'un côté, des rapports finaux n'excédant pas une

vingtaine de pages, au sein desquelles le texte occupe une place réduite, voire inexistante. L'état du bâti est toujours le thème d'étude inaugural, et donne lieu à une carte ou un commentaire lapidaire, l'une comme l'autre mobilisant des catégories simples (bon/moyen/vétuste, par exemple). Pour les plus tardives de ces études, la carte ou la cartographie statistique occupent une place accrue, pour spatialiser notamment tout un pan de données issues de sources classiques. Chacune de ces études se clôt par une

7. *Diagonal* (Bulletin de liaison des équipes d'urbanisme) édité par le Groupe d'études et de recherches du ministère de l'Équipement (DAFU), n° 6, mars-avril 1974, p. 32 et suivantes donnait la composition du personnel de l'ensemble des agences de l'époque : architectes (17,79%), économistes (16,56%), projecteurs-techniciens (14,72%), ingénieurs (9,82%), sociologues (7,98%), géographes (7,98%), urbanistes (7,98%), informaticiens (5,52%), documentalistes (3,68%), paysagistes (0,61%), juristes (0,61%), divers (6,25%).

8. Belmessous Fatiha, « La problématique des quartiers d'habitat social : un champ d'investissement nouveau pour l'Agence d'urbanisme de Lyon ». (communication au séminaire)

9. Bentayou, Gilles, « Expert ou maître du jeu ? "L'agence" d'urbanisme face aux mutations de la politique d'intervention en quartiers anciens ».

carte ou un schéma exprimant une proposition d'aménagement, ou par un plan-masse. Impossible à la lecture du document, de reconstituer le cheminement effectué pour passer des analyses à la proposition finale. En résumé, pour Gilles Bentayou, l'étude à cette époque, n'est pas un matériau dont la trace écrite se laisse appréhender après coup ; elle constitue plutôt le support d'un exercice qui se joue pour l'essentiel à l'oral, en situation d'exposé où Charles Delfante excellait, semble-t-il, fidèle en cela à l'image de l'urbaniste « homme de l'art », soucieux *in fine* de fixer des règles de composition urbaine. À l'inverse, les études préalables et les plans de référence élaborés par l'agence au début des années quatre-vingt sont des rapports qui peuvent largement dépasser les 200 pages. Cartes et tableaux de chiffres sont beaucoup moins systématiquement utilisés mais l'enquête de terrain est désormais amplement mobilisée dans sa dimension ethnographique, dans une mise en récit descriptive et littérale qui s'enrichit suivant deux dimensions-clés : l'historicisation d'une part, et la « sociologisation » du regard porté sur le quartier et ses populations d'autre part. Sur ce dernier point, le parallèle est évident avec les observations menées par Fatiha Belmessous, sans doute en partie en raison de la parenté de conception entre les dispositifs HVS et OPAH, mais qui tient aussi à l'évolution du recrutement au sein de l'agence. Cette dernière embauche le 1^{er} janvier 1980 un nouveau chargé d'opération : Bruno Voisin, un jeune sociologue qui s'était impliqué au sein du Groupe de Sociologie Urbaine (GSU) dans la réalisation d'études démographiques et sociologiques dans le quartier des Minguettes à Vénissieux entre 1972 et 1977. Son recrutement est le signe d'une posture qualitative désormais revendiquée et portée par l'agence davantage en lien avec le champ académique. Notons que l'embauche de sociologues se retrouve ailleurs à la même époque : ainsi Jean-Marie Allain, qui apporta son témoignage au colloque, fut embauché par l'agence de Maubeuge en 1975, et passa rapidement de la réalisation de POS à des études bien plus approfondies sur le logement. Il réalisa ainsi en 1980 une longue étude, à dimension sociologique et politique, sur un sujet sensible encore peu exploré – le logement pour les immigrés – qui fut remarquée aussi bien par le CDU que par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)¹⁰.

Plus généralement, ces trois interventions incitent à prolonger la recherche afin de bien cerner – à Lyon, à Maubeuge et ailleurs – les chemins pris par cette forme de « recyclage » des savoir-faire de la sociologie urbaine à travers les études produites par les agences d'urbanisme à une époque donnée, mais aussi en termes d'organisation interne des agences en ce qu'elle peut révéler l'existence de hiérarchies – durables ou momentanées ? – entre les métiers et les compétences.

Cette observation fine des études a fait partie d'un vaste champ de questionnements abordé dans ce colloque, qui passe par une généalogie du *contenu des expertises* produites

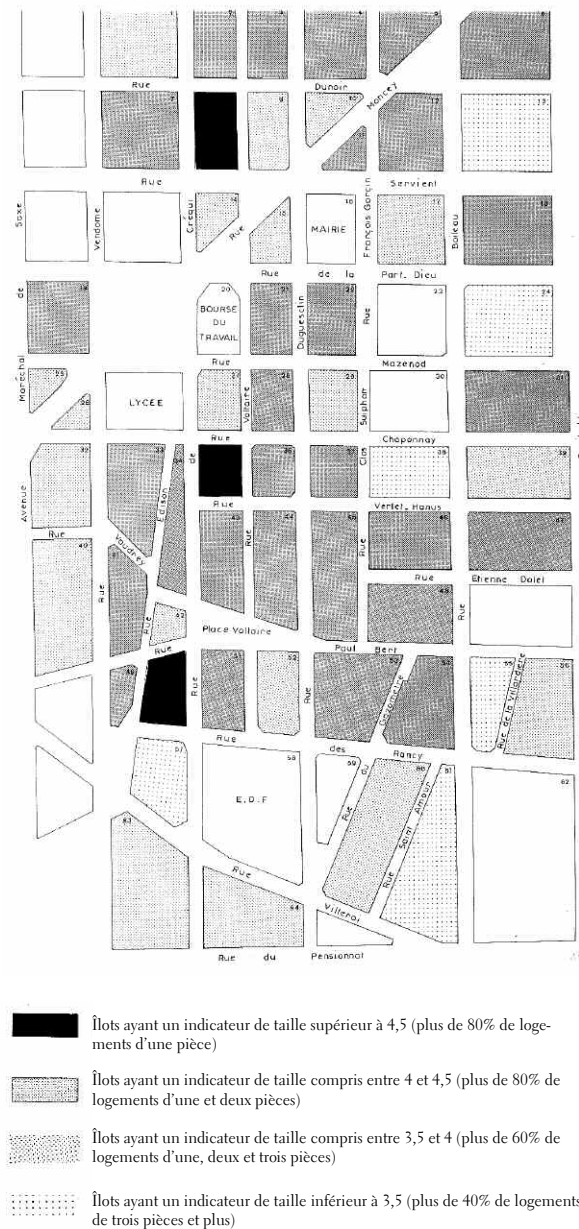
par les agences d'urbanisme depuis leur début. Elle a pu mettre à jour des phénomènes de diffusion, importation, exportation et l'acculturation de modèles et d'expériences en matière d'aménagement urbain et de développement des territoires. En effet, dès avant la LOF de 1967, différents groupes de réflexion, au degré d'institutionnalisation variable, ont élaboré une documentation technique sur des situations locales variées. Ce savoir disponible a pu servir d'outil de prospective pour les pouvoirs publics. C'est le cas par exemple du *Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région lyonnaise*, créé dans les années 50 à l'initiative de personnalités issues du *Groupe interprofessionnel lyonnais* et de la *Chambre de commerce et d'industrie* (Linossier, 2006). Ce comité s'est lui-même appuyé sur les enquêtes réalisées par des équipes d'*Économie et humanisme* (Pelletier, 1996)¹¹. Dans quelle mesure et par quels canaux de diffusion ce travail d'expertise a pu être utilisé et « digéré » par les agences nées ultérieurement ? À Lyon, il semble que le transfert se soit effectué par l'entremise de l'OREAM et des cabinets d'études de la sphère SCET-CDC, qui ont permis une certaine percolation des travaux et des approches initialement développés par le *Comité d'expansion* jusqu'à l'Atelier d'urbanisme de la Communauté urbaine (ATURCO) dans les années 1960.

Les productions des agences d'urbanisme ont ensuite été diffusées vers d'autres lieux d'expertise, réutilisées ou réappropriées par d'autres instances de pouvoir, à commencer précisément par les services des communautés urbaines puis les communautés de communes et d'agglomération. Ainsi l'agence de Lyon, en devenant le coordinateur et l'animateur du dispositif expérimental et partenarial « Habitat et Vie Sociale » en 1979 puis l'animateur de la Commission Permanente de l'Habitat Social (CPHS)¹² dès 1982 a-t-elle trouvé là une « fenêtre d'opportunité » (Belmessous, *op. cit.*) pour endosser un positionnement nouveau avant de devoir céder la place au service « Habitat » de la Communauté Urbaine de Lyon (COURLY) dont la création s'est fortement inspirée de l'expérience de la CPHS. Ainsi encore, dans le domaine du développement économique notamment, l'agence de Lyon a joué par deux fois le rôle d'« avant-garde » par rapport aux services communautaires : au début des années 1990, dans la continuité de l'adoption du nouveau Schéma Directeur « Lyon 2010 » qui place l'enjeu économique au centre du

10. Allain, Jean-Marie (1980), *Une politique du logement pour les immigrés. Vaincre le racisme par l'habitat*, Agence d'urbanisme du Bassin de la Sambre (ADUBS), 71 p. Entretien avec Maryvonne Prévot du 25 janvier 2008.

11. Multipliant en particulier les enquêtes sur le logement urbain après la Libération, cette association d'inspiration chrétienne s'oriente dans les années 60 vers des problématiques plus vastes de développement et d'aménagement du territoire.

12. Traduction locale de la Commission nationale de développement social des quartiers (DSQ).



Un exemple du travail de l'agence d'urbanisme : évaluation de la composition des îlots par taille de logements

projet de développement de l'agglomération, une Mission du Développement Économique voit le jour, avant même l'attribution de cette compétence aux intercommunalités (loi ATR de 1992). Au début des années 2000, la Direction des Affaires Économiques et Internationales du Grand Lyon intègre dans son organisation et ses actions le principe et les orientations du Schéma de Développement Économique élaboré par l'Agence¹³ (Linossier, 2006 ; Healy, 2007). De part et d'autre de la décentralisation de 1982-83, enfin, l'agence d'urbanisme de Lyon intervient pour le compte de la communauté urbaine sur Lyon. Dans ce domaine précis, c'est par l'intermédiaire de l'agence d'urbanisme que se jouent et la montée en puissance des services communautaires et l'autonomisation progressive de la struc-

ture intercommunale par rapport aux opérateurs publics ou privés, et finalement l'acculturation de ses services aux missions de donneur d'ordre (Bentayou, 2007).

En lien avec les questionnements soulevés durant le colloque, une piste de recherche potentiellement très féconde vient d'être suggérée par Gilles Bentayou dans sa récente thèse sur les acteurs de la rénovation/réhabilitation du troisième arrondissement de Lyon entre 1960 et 2000. À la suite de quelques trop rares travaux (Ganne, 1980 ; Montigny, 1992 ; Claude, 2006) et constatant l'absence de mention même de ce type d'études d'urbanisme dans les dictionnaires spécialisés (Merlin, Choay, 2005 ; Lévy, Lussault, 2003), il y démontre avec conviction l'intérêt de faire des études d'urbanisme produites par les agences autre chose qu'un matériau informatif, utilitaire, à prendre en quelque sorte « au pied de la lettre ». Tout au contraire lui est-il apparu que leurs formes et leurs contenus étaient à verser au nombre des fragments de *discours* experts par lesquels se configurent les *représentations* qu'un projet d'aménagement mobilise à quelque échelle qu'il soit (Bentayou, p. 54). Des recherches futures sur les formes du discours d'énonciation de l'expertise des agences permettraient selon nous de voir en quoi elles témoignent – ou pas – d'un effort pour influencer favorablement la réception par les commanditaires des travaux d'expertise à travers notamment les registres de la prospective, des préconisations et de l'opérationnalité.

Gilles Bentayou compare enfin les problèmes posés par la volonté de faire de l'étude urbaine un objet scientifique de recherche aux difficultés posées il y a quelques années à ceux qui ont constitué le savoir statistique en objet de science historique et sociologique (Desrosières, 1993, 1997). Ils s'efforcèrent alors de poser un regard nouveau sur un savoir expert considéré à la fois comme un outil méthodologique particulier au service d'une production scientifique *et* une « science de gouvernement », un savoir instrumental au service du pouvoir politique : en l'occurrence celui de l'État.

Parallèlement à cette généalogie des expertises produites par les agences, une généalogie des *acteurs*, grâce à une recherche à caractère prosopographique et sociographique,

13. Par ailleurs, les productions des agences d'urbanisme ont pu être diffusées vers d'autres lieux d'expertises auxquels on pense parfois moins en dépit de leur influence. Ainsi, à Lyon, dans les années 1960 les responsables diocésains en charge de la pastorale dans l'agglomération ont noué des liens avec l'ATURCO afin de connaître les projets urbanistiques en cours, en mesurer les impacts et, d'une manière générale, penser et anticiper l'emplacement de nouveaux lieux de culte, souvent en concertation également avec les services de l'urbanisme (Chatelan, 2004). Au croisement de l'histoire urbaine et de l'histoire religieuse, de nouveaux champs de recherche en histoire contemporaine sont actuellement ouverts. Finalement, reconstituer l'histoire des agences d'urbanisme peut s'avérer pertinent pour appréhender et approfondir le décloisonnement des champs de recherche (Dumons, 2005).

permettrait de mettre en lumière les parcours et les mémoires professionnels ; la manière dont ils ont, par exemple, traversé des structures successives, des lieux « hybrides » issus de l'administration de mission (DATAR, OREAM, Mission d'études des villes nouvelles puis Établissements publics d'aménagement (EPA)...) puis lié(e)s au ministère de l'Équipement (DDE, Services Régionaux de l'Urbanisme (SRE), Centres d'études techniques de l'équipement (CETE) jusqu'aux agences. Francis Cuillier a ainsi fait ses premières armes d'urbaniste au sein du GEP de la DDE de Nancy. Sa carrière a mené successivement à l'OREAM Nord (1970-1972), au CETE de Lille (1975-1977), avant qu'il ne prenne la tête des agences de Saint-Étienne, Strasbourg puis de Bordeaux (Masboungi, 2006). Des allers-retours sont observables entre agences et EPA : c'est le cas de Lucien Gallas qui dirige l'agence de Marseille (AGAM) avant de prendre la tête de l'EPAREB. Jean-Pierre Guillaumat-Taillet, quant à lui, a dirigé l'EPA de l'Isle-d'Abeau avant de prendre la tête de l'agence de Lyon.

D'autres allers-retours ont été soulignés, cette fois entre la réflexion menée à l'échelon central d'une part et les occasions saisies et promues au niveau « technico-local » de l'autre. L'itinéraire de Jean Frébault illustre de manière archétypale. Ainsi, si l'agence de Toulouse (avec celle de Grenoble) – s'est illustrée récemment dans l'élaboration de « contrats d'axe » (Henry, 2007), innovant dans la conception d'un nouvel outil opérationnel de mise en œuvre d'une interaction cohérente entre urbanisme et transports collectifs, l'étude de cette agence sur un temps plus long met en évidence l'ancienneté de la thématique du transport urbain en son sein, précisément liée à la personnalité de Jean Frébault, directeur de l'agence à partir de 1971 mais avant tout un ingénieur des Ponts et Chaussées et membre de l'équipe fondatrice de l'Institut de Recherche sur les Transports¹⁴. Nommé ensuite à la tête de l'agence de Lyon, il a tenté d'imposer, après 1978, une redistribution des rôles concernant les études. C'était en effet une nouvelle division du travail qu'avait induit la circulaire du 3 mars 1977 pour qui désormais plans de référence et études préalables devaient être réalisés « hors de toute pression », et par une équipe indépendante des réalisations (agence d'urbanisme ou GEP des DDE ou CETE). Aux organismes aménageurs de se charger ensuite des études de réalisation. Pour Gilles Bentayou, l'action de Jean Frébault à Lyon fit souffler localement un vent de rationalisation de l'action publique qui n'était probablement pas sans lien avec le rôle alors tenu par le corps des Ponts et chaussées au sein de l'administration de l'Équipement et, au-delà, sur les questions urbaines. Il fut d'ailleurs relayé dans ses efforts par ses collègues de la DDE du Rhône. Devenu Directeur de l'architecture et de l'urbanisme sous le ministère de Michel Delebarre, Jean Frébault a encore encouragé la re-création d'une agence d'urbanisme à Lille en 1990 en confiant, avec l'accord de Robert Lion – alors président de la CDC – et de Pierre Mauroy, une mission de montage à Francis Ampe (Prévoit, 2006).

Outre le parcours professionnel des techniciens et dirigeants des agences, c'est aussi leur parcours militants, le cas échéant, qui a pu retenir l'attention des chercheurs. Dans sa communication, Frédéric Saunier¹⁵ qualifie notamment la SORETUR à Rouen de « repère de jeunes activistes ». Son premier directeur – Bernard Archer, ancien président de l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) – était proche du Parti socialiste unifié (PSU) de Michel Rocard mais aussi de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS). Quant à Bernard Ecrement qui lui succéda, il milita à l'UNEF lui aussi, était proche de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et revendique le déclenchement par l'agence de la grève du personnel préfectoral en mai 1968.

La communication d'Isabelle Estienne¹⁶ a montré une agence d'urbanisme dunkerquoise (AGUR), lieu d'accueil, de réunion et véritable interface entre des techniciens souvent proches et/ou membres du PSU et des associations d'origine chrétienne telles que l'Union féminine civique et sociale (UFCS) ou les Associations populaires familiales (APF) ou bien encore la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV). De leur collaboration étroite sont nées des enquêtes innovantes sur les femmes et/ou sur la santé des populations liées à leur condition de logement¹⁷.

Les indices s'accumulent tout au long des témoignages recueillis lors des séminaires préparatoires au colloque et/ou de nos entretiens¹⁸ qui incitent à poursuivre les recherches sur l'influence et l'action concrète de ces professionnels/militants de la « deuxième gauche » dans la fabrique de la Ville depuis les années soixante jusqu'à nos jours. L'émergence de la notion même de *développement* – mot accolé à celui d'*urbanisme* dans le sigle de nombreuses agences depuis les années 1980 et désormais présent dans les Conseils de développement – peut aussi être le fruit de l'action de certains de ces mêmes militants. Certaines agences (Grenoble, Rennes) animent les Conseils de Développement. Par ailleurs, certains anciens dirigeants d'agence (Jean Frébault à Lyon) ont pris la tête de ces orga-

14. Devenu ensuite l'Institut national de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS)

15. Saunier Frédéric, « Société rouennaise d'études urbaines (SORETUR, 1963) et Société d'études urbaines de la région du Havre (SERH, 1965) ; la création des premières agences d'urbanisme entre hasard et nécessité ».

16. Estienne Isabelle, « Questions paysagères et paysagistes dans les agences d'urbanisme : les exemples de Lille et de Dunkerque ».

17. UFCS Dunkerque, *Les femmes et l'habitat dans la région dunkerquoise*, janvier 1977.

18. Par exemple témoignage de Jean-Marie Allain (directeur de l'agence de Maubeuge, membre du PSU jusqu'en 1984) ou Gérard Blanc (directeur de l'agence de Lyon dans les années 1980, chargé d'étude à l'agence de Grenoble et membre du bureau fédéral du PSU de l'Isère en 1971).

nismes ou s'apprêtent à le faire (Francis Cuillier à Bordeaux). Les Conseils de développement semblent donc être un lieu de « recyclage » d'anciens membres d'agences et/ou anciens militants PSU¹⁹. La poursuite des recherches devrait permettre d'apporter des réponses précises à la question de savoir dans quelle mesure les agences d'urbanisme ont été ou continuent d'être – ou pas – non pas des lieux de frontière mais bien plutôt des « marches » entre le technique et le politique (Eymery, 2003).

Revisiter le lien entre expertise et recherche en aménagement et urbanisme

L'hypothèse doit être maintenant envisagée de l'existence d'une porosité de plus en plus nette dans certains cas entre la méthodologie de l'expertise observée et celle du chercheur qui analyse. Il y aurait bien là, à lire Isabelle Backouche (2006) une forme de réflexivité imposée pour qui s'efforce de décrypter – en se protégeant du discours des experts observés – à quoi et à qui sert une expertise. Nous évoquions précédemment le rôle fondamental du recrutement dans les agences et l'importance d'en observer l'évolution sur le temps long. Est-ce là les seules explications possibles des changements de nature ou d'objets dans les études produites ? Quelle part accorder à la sous-traitance et au recours aux stagiaires, notamment en provenance de l'Université ? Comment dès lors prendre en compte (et analyser) les mémoires professionnels de fin d'études d'étudiants en aménagement et urbanisme (Crotat, 2006 ; Henry, 2007), leurs mémoires de stage en agence et plus encore les quelques thèses – certes encore rares – entamées par des jeunes chercheurs en poste en agence par le biais de contrats CIFRE (Arsac, 2006) ? Doit-on les considérer comme « des marginaux-sécants » qui réussissent à exister au sein des deux sphères de la recherche académique et/ou appliquée dans l'aide à la décision (Desmoulin, 2005) ? La configuration nouvelle – décentralisée puis territorialisée, opérationnelle et communicationnelle de la recherche urbaine – (Milanovic) n'a-t-elle pas favorisé la multiplication de la figure du chercheur « intermittent de l'expertise » (dont les enseignants-chercheurs en instituts d'urbanisme par exemple seraient un bon échantillon représentatif) ou « navigateurs des frontières institutionnelles » qui réalisent des missions ponctuelles d'expertise » tout en privilégiant leur carrière académique ? Les agences d'urbanisme font ainsi appel à eux, tant à l'occasion des Rencontres Nationales de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) qu'à une échelle plus locale, à l'occasion de consultations préalables à l'élaboration d'un SCOT par exemple.

« L'Agence de Lyon a toujours maintenu des relations actives avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur, continue Pascale Simard, le plus souvent cepen-

dant, ces relations s'inscrivent dans des considérations ponctuelles et opportunistes. L'Agence répond – selon ses propres préoccupations – aux offres des chercheurs, enseignants et étudiants (contrats Cifre, contributions à des programmes de recherche, travaux de fin d'étude, stages, etc.). Dans d'autres cas, elle mobilise les travaux des chercheurs, et souvent les chercheurs eux-mêmes, pour nourrir ses propres réflexions et celles de la maîtrise d'ouvrage. Enfin, elle sollicite parfois des chercheurs – enseignants pour organiser avec eux des formations – actions, visant à développer les compétences méthodologiques des équipes de production.

Depuis fin 2007, la volonté de renforcer ces liens avec le monde de la recherche et de l'enseignement est affichée par les instances dirigeantes de l'Agence. Un travail est donc en cours au sein de l'entreprise, pour recenser, croiser et problématiser les sujets identifiés par les équipes, nécessitant le développement d'une approche scientifique. L'Agence souhaite inviter les acteurs de son réseau scientifique – toutes disciplines confondues – pour échanger et construire avec eux une vision partagée des problématiques émergentes. L'objectif est d'anticiper, puis déployer, des actions et des partenariats cohérents – éventuellement multidisciplinaires – susceptibles de se compléter et de s'enrichir mutuellement. L'idéal serait de pouvoir ensuite considérer avec eux les méthodes ou les outils susceptibles de capitaliser les connaissances développées, afin de maintenir et diffuser en continu la vision de l'évolution des réflexions et des problématiques ».

Dans les années quatre-vingt-dix, les travaux du géographe de Lille1 Charles Gachelin ont permis la promotion par l'agence d'urbanisme de Lille du concept de « métropolisation » (Ben Mabrouk, 2007). Viviane Claude (2006, pp. 200-203) et Rémi Dormois (2005, pp. 4-5) ont tour à tour souligné la relation opportuniste voire consumériste qui peut exister entre le monde des professionnels de l'étude urbaine, la science et les chercheurs²⁰. Si, pour Rémi Dormois, le cœur du travail des agences s'est déplacé (il s'agirait moins de trouver les réponses techniques aux

19. François Hollard, actuel président du Conseil de développement de l'Isère est un des membres d'une famille de protestants très actifs au PSU à Grenoble (y compris au sein de l'agence d'urbanisme) dans l'entourage d'Hubert Dubedout et Jean Verlhac. Président du Comité d'expansion dans les années 1980, il va aider Gérard Blanc à monter le premier « Carrefour des métiers du développement et de l'aménagement » à Ecully à l'été 1986 (cf. *Correspondance municipale*, n° 274-275 et entretien de Gérard Blanc avec Maryvonne Prévot du 11 janvier 2008)

20. « La confrontation avec les chercheurs permet aux personnels des agences d'interpréter les évolutions en cours (qu'ils ont souvent observées mais sans toujours avoir été en capacité à franchir le pas supplémentaire de l'analyse) grâce aux grilles d'analyse et aux concepts que la recherche peut fournir. Le *premier* (en italique dans le texte) intérêt des agences pour la recherche est donc de l'ordre de la *consommation* des faits et idées établis ou seulement débattus pour les besoins de leurs études, de leur travail d'animation des réflexions sur la ville ».



Plan masse de l'îlot Servient-Rancy, dans le quartier des Brotteaux à Lyon (Charles Delfante, architecte)

questions posées par les élus et davantage d'interroger les questions elles mêmes) la culture dominante des agences reste celle du départ : postuler que la ville doit s'efforcer d'être mieux que celle déjà faite²¹, d'où s'ensuivraient des postures de conviction pouvant masquer des *a priori* strictement idéologiques d'origines multiples. « Cette tendance se traduit par une prédisposition à édicter la « norme », quitte à suivre « la mode » » écrit Rémi Dormois. Le lien établi et entretenu avec la recherche permettrait selon lui d'agir comme un « antidote » qui « désenchanterait » une réalité que la pratique urbanistique tend toujours à vouloir « enchanter ». Elle opposerait à la poursuite de « l'idéalité » un principe de « réalité » qui tendrait à l'équilibrer sans toutefois le détruire.

Depuis les années quatre-vingt, non plus seulement l'État mais les collectivités locales – qui sont les financeurs principaux des agences d'urbanisme – sont ainsi devenus des partenaires privilégiés des chercheurs. Selon le témoignage de Pascale Simard, on serait passé d'une logique de production d'action publique à partir de ces expertises et recherches croisées, à une logique de construction (ou co-construction) de l'action publique *via* ces lieux hybrides, où les enjeux de coordination entre partenaires seraient passés au premier plan :

« À l'origine de statut privé, le cabinet d'architecture de Charles Delfante devient l'atelier municipal d'architecture de la Ville de Lyon en 1958. Avec la création de la

communauté urbaine en 1969, l'atelier municipal devient l'atelier d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon. En 1978, pour susciter des partenariats entre les échelons local et national, l'État propose, juste avant la mise en œuvre de la décentralisation, de participer au financement d'outils partenariaux : les Agences d'urbanisme. L'atelier se transforme alors en « Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon » organisée sous la forme d'une association de la loi 1901, subventionnée par trois membres fondateurs : l'État, le conseil général, la communauté urbaine.

Ce faisant, l'atelier se dissocie des services urbains des collectivités, se libérant dans le même temps de toute responsabilité dans la mise en œuvre des décisions d'urbanisme et d'aménagement. Les décisions de réalisations sont désormais le fait d'une maîtrise d'ouvrage organisée au sein des services techniques de la communauté urbaine. L'agence accompagne dès lors le processus d'aménagement urbain à partir d'interventions ciblées et commandées, passant de l'état de cabinet d'architecture à celui d'un outil d'aide à la décision.

Si l'on se réfère à la sociologie de l'expertise dessinée par Jean-Yves Trépos (1996) on peut considérer que l'agence, à cette époque, constitue un « *pool* d'expertise », labellisé à la fois par l'État, et par les institutions locales.

Dans le même temps, les années 70 et 80 sont porteuses d'une profonde remise en cause de l'expertise technique. À l'échelle locale comme à l'échelle nationale, les pressions sociales et économiques, accompagnées des effets de la décentralisation, transforment en profondeur les modalités et les processus décisionnels. Il s'agit d'intégrer des préoccupations nouvelles, de multiplier les échelles d'analyse et de croiser les approches thématiques pour assurer la cohérence des propositions d'actions, de justifier et d'argumenter des décisions qui relèvent du jeu complexe d'acteurs dont le nombre ne cesse de croître.

Accompagnant ce mouvement, la maîtrise d'ouvrage et l'Agence elle-même élargissent la scène d'expertise, convoquent et croisent des regards et des avis multiples. Aux côtés des experts de l'agence s'expriment ainsi des cabinets privés et des chercheurs, intervenant dans des disciplines variées. Le déploiement de la concertation fait également monter sur cette scène des représentants d'associations, des acteurs économiques, des habitants. Chacun d'entre eux conquiert progressivement un statut d'expert, jusqu'à l'expertise d'usage dont les habitants sont progressivement investis.

21. Là encore rejoint les observations de Viviane Claude sur le temps long (Claude, pp 198-199) « Première permanence : chacune des générations professionnelles se forme certes dans et en réaction à des circonstances, mais aussi en prétendant pouvoir régler la question urbaine mieux que la génération précédente. C'est un fait qui concerne les générations successives et qui constitue l'un des ressorts les plus visibles de la dynamique professionnelle ».

Cette distribution progressive de l'expertise semble être le remède aux excès d'une période où l'influence quasi exclusive des experts techniques était légitime, y compris au sein d'une société civile qui attendait de la technicité qu'elle serve l'intérêt général au nom d'un progrès sans fin.

Il est aujourd'hui de notoriété publique que le savoir technique ne permet ni de prévoir ni de dessiner l'avenir. Dans un monde incertain, voire menaçant, la multiplication des avis et des acteurs tente de limiter l'incertitude, tout autant qu'elle cherche à anticiper les conflits et à favoriser la construction de décisions consensuelles en mobilisant les acteurs (éventuellement les financements) autour de projets partagés.

Dans ces nouveaux processus décisionnels, supposés améliorer la pertinence, l'efficacité et l'acceptabilité des solutions adoptées, l'innovation, voire l'injonction d'innovation, est plus que jamais présente. Cette convocation de l'innovation au sein d'une expertise distribuée sous-tend l'idée que la confrontation des regards et des attentes, en interrogeant les routines et en déstabilisant les incertitudes – objectif au nom duquel sont récemment mobilisés des artistes ou des intellectuels agitateurs d'idées – favorise l'émergence de solutions dites « innovantes », à la fois plus efficaces et mieux adaptées à la complexité du monde actuel. L'innovation n'est plus orientée toute entière vers le progrès technique, fonctionnaliste et économique des années soixante. Elle doit aujourd'hui faire face à une connaissance de la réalité plus complète et plus systémique, à une demande sociale éclatée, parfois contradictoire, souvent relayée par voie législative. Dans cette nouvelle forme de « rationalité réticulaire », la multiplication des acteurs et la distribution de l'expertise est supposée être l'un des facteurs majeurs de l'innovation.

À y regarder de plus près cependant, en s'intéressant aux personnes et non plus seulement aux acteurs, les frontières entre ces expertises « multiples » semblent bien poreuses – et peut-être pas si multiples. La présence de chercheurs ou de retraités de l'agence au sein des conseils de développement, d'anciens salariés de l'agence au sein de bureaux d'étude privés ou des maîtrises d'ouvrage par exemple n'est pas rare. Il semble qu'au sein d'une expertise distribuée (qui peut être vécue parfois comme diluée), les personnes ne s'expriment plus – et ne soient plus entendues – au nom de leurs connaissances ou expériences particulières, mais au nom d'une posture, d'un statut octroyé à un instant donné. Ainsi serait-il intéressant d'approfondir ces circulations de compétences, ainsi que leur apport relatif en matière d'innovation. Dans quelle mesure la diminution relative du pouvoir d'influence de l'expertise technique favorise-t-elle la créativité collective ? L'innovation ? La démocratisation de la décision publique ?

Au-delà des interrogations que ne manquent pas de susciter certains de ces transferts de compétences – ou de

statut – on peut constater que la distribution de l'expertise a eu pour effet de distribuer également l'innovation :

- les usagers expriment des demandes nouvelles, parfois inattendues,
- la maîtrise d'ouvrage multiplie les exigences,
- l'État et l'Europe imposent de nouveaux modes de faire,
- l'université développe des connaissances nouvelles, invente et conceptualise des méthodologies,
- l'agence confronte les méthodes universitaires à la pratique concrète et les traduit dans des modalités opérationnelles,
- les artistes remuent les méninges et les sensibilités,
- les acteurs économiques invitent à un pragmatisme réaliste.

À l'instar de Michel Callon (1992), on peut voir ici l'émergence de véritables « réseaux d'innovation », visant à rapprocher la recherche fondamentale de la demande sociale, à favoriser la transformation des prototypes en modalités opérationnelles, et à diffuser ces modalités opérationnelles au sein de la communauté institutionnelle et professionnelle.

Au sein de ces réseaux, certains acteurs tentent de prendre une posture de « traducteur », « médiateur », ou « animateur » – en facilitant la circulation de l'information, en mobilisant des acteurs autour de projets partagés, en développement de nouvelles connexions pour étendre le réseau, en construisant des accords – visant ainsi à stabiliser leur positionnement en devenant des « passages obligés » pour le plus grand nombre de membres du réseau possible.

L'agence, des centres de ressources, des chercheurs ou réseaux de chercheurs, ... tous agissent au nom d'un certain savoir-faire et d'une certaine neutralité, pendant que les institutions arguent de leur légitimité politique et de leur capacité de régulation financière.

On peut lire dans ce phénomène en mouvement un déplacement de la concurrence, de l'expertise spécifique à la capacité à « faire réseau », à animer la réflexion pour favoriser l'innovation.

On peut y apercevoir aussi l'émergence d'une nouvelle vision de l'efficacité ou de l'efficience de l'innovation, associée à une nouvelle forme de « rationalité collective », au sein d'un monde en réseau, où l'expertise ne serait plus distribuée mais tendrait à devenir d'autant plus collaborative que les compétences naviguent d'une posture à l'autre.

Dans tous les cas – et là est bien la perspective de notre collaboration avec les chercheurs mobilisés sur l'histoire des agences – il convient d'observer scientifiquement ces flux d'expertise et l'émergence de ces nouveaux modes de faire, tant ils entretiennent d'étroites relations avec le devenir de nos métiers, de nos missions, et de nos territoires ».

Références bibliographiques

- Arsac G., (2006), « La cohérence entre urbanisme et transports. Une notion au service du gouvernement local de l'agglomération stéphanoise ? », *Recherches Transport Sécurité*, n° 92.
- Backouche I., (2006), « Introduction », *Genèses*, n° 65 spécial « Expertise ».
- Ben Mabrouk T., (2007), *Le pouvoir d'agglomération en France, logiques d'émergence et modes de fonctionnement*, Paris, L'Harmattan.
- Bentayou G., (2007), *Ce qu'ils disent de la ville. Savoirs experts et représentations des acteurs de la rénovation/réhabilitation du troisième arrondissement de Lyon (1960-2000)*, Thèse de doctorat, Saint-Étienne, Université Jean-Monnet.
- Callon M., (1992), « Sociologie des sciences et économie du changement technique : l'irrésistible montée des réseaux technico-économiques », in *Ces réseaux que la raison ignore*, Centre de Sociologie de l'Innovation, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- Chatelan O., (2004), *Les catholiques et la croissance urbaine dans l'agglomération lyonnaise pendant les Trente Glorieuses (1945-1975)*, Mémoire de DEA, Histoire religieuse, Université Lyon II.
- Claude V., (2006), *Faire la ville. Les métiers de l'urbanisme au XX^e siècle*, Marseille, Éditions Parenthèses.
- Crotat L., (2006), *Les observatoires à l'APUR. Le cas des familles parisiennes*, mémoire de master 2 professionnel, IUP-Paris XII.
- Danan Y.-M., (1976), *Les agences d'urbanisme d'agglomération*, Paris, CRU.
- Desmoulin L., (2005), *Le rôle des think tanks dans les processus de décision de politique extérieure. Analyse comparée EU, RU, France*, thèse de doctorat : concepts et langage, Paris 4.
- Desrosières A., (1993), *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- Desrosières A., (1997), « Du singulier au général. L'argument statistique entre la science et l'État », in Conein B., Thévenot L. (dir), Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques » n° 8).
- Dormois R., (2005), « Pour une coopération renforcée entre agences d'urbanisme et milieu de la recherche urbaine », document de synthèse des travaux de l'atelier Recherche de la FNAU.
- Dumons B., (2005), « Villes et christianisme dans la France contemporaine. Historiographie et débats », *Histoire urbaine*, n° 13, pp. 155-166.
- Ecrement B., (2004), *Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages*, Paris, Centre de Documentation de l'Urbanisme.
- Eymeri J.-M., (2003), « Frontière ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique », in Lagroye, J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, pp. 47-77.
- Ganne B., (1980), « De l'aménagement du territoire aux études de quartiers ou les avatars de la question urbaine », *Économie et Humanisme*, 252, pp. 3-13.
- Healy A., (2007), *Le gouvernement privé de l'action publique urbaine. Sociologie politique de la « gouvernance métropolitaine » du Grand Lyon (fin du XX^e siècle)*, Thèse de doctorat, Science politique, Lyon, Université Lyon II.
- Henry J., (2007), *La mise en place des contrats d'axe sur l'agglomération toulousaine : un rôle pour l'Agence d'urbanisme ?*, Mémoire de Master 2 Professionnel AUDT/RESAD, Université Lille I.
- Lévy J., Lussault M., (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Linossier R., (2006), *La territorialisation de la régulation économique dans l'agglomération lyonnaise (1950-2005)*, *Politiques, acteurs, territoires*, Thèse de doctorat, Géographie, aménagement et urbanisme, Lyon, Université Lyon II.
- Masbounji A., (dir) (2006), *L'intimité avec un territoire. Francis Cuillier Grand Prix de l'Urbanisme 2006*, Marseille, Éditions Parenthèses.
- Milanovic F., (mai 2005), « Travail organisationnel et institutionnalisation des sciences sociales. Le cas de la recherche urbaine en France », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 12, pp. 117-129.
- Merlin P., Choay F. (dir), (2005), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF.
- Montigny G., (1992), *De la ville à l'urbanisation. Essai sur la genèse des études urbaines françaises en géographie, sociologie et statistiques sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Offner J.-M., (1994), *Les agences d'urbanisme et la ville*, Paris, LATTIS.
- Pelletier D., (1996), *Économie et Humanisme. De l'utopie communautaire au combat pour le Tiers-Monde 1941-1966*, Paris, Cerf.
- Prévoit M., (2006), « Genèse métropolitaine à Lille : réseaux et héritages », in *Action publique et projet métropolitain*, Paris, L'Harmattan.
- Prévoit M., (2005), *Analyse contemporaine des expertises mobilisées dans les grands projets de l'agglomération lyonnaise pendant les années 1980-1990*, rapport définitif, PUCA.
- Querrien A. (1991), « Éthique et pragmatisme. La recherche urbaine et l'action sur le terrain », *Villes en parallèles*, n° 17-18, pp. 153-156.
- Rosanvallon P., (2000), *The new social question : rethinking the Welfare State*, Princeton University Press.
- Trépos J.-Y., (1996), *La sociologie de l'expertise*, PUF, Que sais-je ?

Biographies

MARYVONNE PRÉVOT est agrégée d'histoire, docteur en histoire contemporaine, et maître de conférences en Aménagement et Urbanisme à l'Université de Lille1.

prevot.maryvonne@neuf.fr

PASCALE SIMARD, est architecte, diplômée de sociologie des organisations, et docteur de l'École Centrale de Paris en sciences et techniques du bâtiment. Elle est directrice de la stratégie et des méthodes à l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération lyonnaise.